

Effectif légal du
conseil de la communauté

48

Nombre de conseillers
en exercice

48

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

06 OCT. 2016

Article 3 de la loi n° 82-213
modifié au 2 mars 1982

L'an deux mille seize, le cinq du mois d'octobre à dix-neuf heures, en application des articles L.5211-2 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la communauté de communes Creuse Grand Sud.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants :

COMMUNE	CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
Alleyrat	Monsieur Guy BRUNET
Aubusson	Monsieur Mathieu CHARVILLAT Madame Michèle COLLETTE Madame Nicole DECHEZLEPRETRE Monsieur Jean-Louis DELARBRE Monsieur Michel DIAS Monsieur Stéphane DUCOURTIOUX Madame Mireille LEJUS Madame Brigitte LEROUX Madame Isabelle PISANI Monsieur André RENAUX Madame Martine SEBENNE Monsieur Jean-Claude VACHON
Blessac	Monsieur Serge DURAND (pouvoir Robert Cuisset)
Croze	Monsieur Didier TERNAT
Faux-la-Montagne	Madame Catherine MOULIN
Felletin	Monsieur Philippe COLLIN Madame Renée NICOUX Madame Martine PAUFIQUE-DUBOURG Madame Jeanine PERRUCHET Madame Corinne TERRADE (pouvoir Philippe GILLIER)
Gentioux-Pigerolles	Madame Dominique SIMONEAU Madame Annie WOILLEZ
Gioux	Madame Isabelle GRAND
Moutier-Rozeille	Monsieur Jean-Paul BURJADE
Néoux	Monsieur Jean-François RUINAUD
La Nouaille	Monsieur Jacques GEORGET
Saint-Alpinien	Monsieur Jean-Luc VERONNET
Saint-Amand	Monsieur Jean-Marie LE GUIADER Madame Marie-Françoise VERNA
Saint-Maixant	Monsieur Gérard CHABERT
Saint-Avit-de-Tardes	Madame Pierrette LEGROS

Saint-Frion	Monsieur Christian ARNAUD
Saint-Marc-à-Frongier	Monsieur Michel BACH (suppléant)
Saint-Marc-à-Loubaud	Monsieur Jean-Luc LEGER
Saint-Pardoux-le-Neuf	Monsieur Gérard AUMEUNIER
Saint-Quentin-la-Chabanne	Monsieur Denis PRIOURET
Saint-Yrieix-la-Montagne	Monsieur Maurice MAGOUTIER
Sainte-Feyre-la-Montagne	Monsieur Claude BIALOUX
Saint-Sulpice-les-Champs	Monsieur Alex SAINTRAPT
Vallière	Madame Valérie BERTIN Madame Yvette DESMICHEL
La Villedieu	Monsieur Thierry LETELLIER
La Villetelle	Monsieur Jacques BŒUF

Absents excusés : Monsieur Philippe GILLIER donnant procuration à Corinne TERRADE ;
Monsieur Maurice MAGOUTIER donnant procuration à Monsieur Jean-Luc LEGER ;
Monsieur Robert CUISSET donnant procuration à Monsieur Serge DURAND.....

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) renvoyant aux dispositions des articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du même Code, relatifs à la désignation du Maire et des adjoints, la séance à laquelle il est procédé à l'élection du Président est présidée par le plus âgé des membres du Conseil.

Monsieur Mathieu CHARVILLAT, est désigné en qualité de secrétaire de la séance en application de l'article L. 2121-15 du CGCT.

1. ÉLECTION DU PRÉSIDENT

2.1. Présidence de l'assemblée

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-1 du CGCT renvoyant aux dispositions des articles L. 2121-21, L.2122-7 et L.2122-8 du même Code, relatifs à la désignation du Maire et des adjoints, la séance à laquelle il est procédé à l'élection du Président est présidée par le plus âgé des membres du Conseil.

Monsieur André RENAUX, le plus âgé des membres présents du Conseil, prend la présidence de l'assemblée. Il procède à l'appel nominal des membres du Conseil et constate que les conditions de quorum sont remplies.

Monsieur André RENAUX suspend la séance à 19h50 pendant 10 minutes. La séance reprend à 20h.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins : Monsieur Stéphane DUCOURTIOUX et Monsieur Jean-Marie LE GUIADER.

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote après être allé mettre son bulletin dans l'enveloppe dans l'isoloir. Le conseiller communautaire l'a déposée lui-même dans l'urne. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins ont été annexés les premiers avec les autres bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Déroulement des tours de scrutin

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	48
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	1
Nombre de suffrages exprimés	44
Majorité absolue	23

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mathieu CHARVILLAT	17	Dix-sept
Jean-Luc LEGER	26	Vingt-six
Gilles PALLIER	1	Un

2.5. Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Jean-Luc LEGER a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

2. ÉLECTION DES VICES PRÉSIDENTS

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LEGER, élu Président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vices- présidents.

3.1. Nombre de vice-présidents

Le Président a indiqué qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau de la communauté de communes est composée du Président, d'un ou de plusieurs vice-présidents et éventuellement d'un ou de plusieurs autres membres.

Le nombre de vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse excéder 20% de l'effectif, arrondi à l'entier supérieur, de celui-ci soit 10 (dix).

Néanmoins, l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers de ses membres, fixer un nombre de vice-présidents supérieur dès lors qu'il ne dépasse pas 30% de l'effectif total et n'est pas supérieur à 15 (quinze).

A 30 voix pour, 16 voix contre et deux nuls, soit la majorité absolue, le nombre de vice-président est fixé à 8.

3.2. Candidatures aux fonctions de vice-présidents

Suite à l'élection du Président et à la détermination du nombre de vice-présidents, il est nécessaire de procéder à leur désignation. Il sera procédé à un scrutin particulier pour chaque poste de vice-président, l'élection étant organisée de la même manière que pour le Président, au scrutin secret à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative

Il a ensuite été procédé à l'élection des vices Présidents, sous le contrôle du bureau désigné au 2.2 et dans les conditions rappelées au 2.3.

3.3. 1er Vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
Nombre de votants (bulletins déposés)	47
Nombre de suffrages déclarés blancs et nuls par le bureau	8
Nombre de suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Louis DELARBRE	16	Seize
Jean-Claude VACHON	1	Un
Marie-Françoise VERNA	22	Vingt-deux

Monsieur Jean-Luc LEGER suspend la séance à 21h10. La séance reprend à 21h15.

3.4. 2e Vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
Nombre de votants (bulletins déposés)	47
Nombre de suffrages déclarés blancs et nuls par le bureau	4
Nombre de suffrages exprimés	43
Majorité absolue	22

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Paul BURJADE	11	Onze
Jean-François RUINAUD	32	Trente-deux

3.5. 3e Vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	48
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau	3
Nombre de suffrages exprimés	45
Majorité absolue	23

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Valérie BERTIN	31	Trente-et-un
Catherine MOULIN	14	Onze

3.6. 4e Vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	48
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau	10
Nombre de suffrages exprimés	38
Majorité absolue	20

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Philippe COLLIN	36	Trente-six
Jean-Louis DELARBRE	1	Un
Denis PRIOURET	1	Un

3.7. 5e Vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	48
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau	2
Nombre de suffrages exprimés	46
Majorité absolue	24

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Gilles PALLIER	24	Vingt-quatre
Bernard PRADELLE	22	Vingt-deux

3.8. 6e Vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	48
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau	9
Nombre de suffrages exprimés	37
Majorité absolue	19

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Thierry LETELLIER	16	Seize
Denis PRIOURET	1	Un
Jeanine PERRUCHET	1	Un
Dominique SIMONEAU	26	Vingt-six

3.9. 7e Vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	48
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau	3
Nombre de suffrages exprimés	45
Majorité absolue	22

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Claude BIALOUX	29	Vingt-neuf

Pierrette LEGROS	16	Seize
------------------	----	-------

3.10. 8e Vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	48
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau	5
Nombre de suffrages exprimés	43
Majorité absolue	22

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mathieu CHARVILLAT	23	Vingt-trois
Stéphane DUCOURTIOUX	1	Un
Isabelle GRAND	17	Dix-sept
Denis PRIOURET	2	Deux

Le Président procède à la signature des délibérations entérinant son élection et le choix du nombre de vice-présidents et de membres du bureau. Immédiatement, ces délibérations sont transmises au représentant de l'Etat dans l'arrondissement et portées au registre des actes de la communauté. Elles auront acquis leur caractère pleinement exécutoire.

3.14. Proclamation de l'élection des Vice-présidents

Ont été proclamés Vice-présidents et immédiatement installés :

Premier vice-président	Marie-Françoise VERNA
Deuxième vice-président	Jean-François RUINAUD
Troisième vice-président	Valérie BERTIN
Quatrième vice-président	Philippe COLLIN
Cinquième vice-président	Gilles PALLIER
Sixième vice-président	Dominique SIMONEAU
Septième vice-président	Claude BIALOUX
Huitième vice-président	Mathieu CHARVILLAT

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

NEANT

CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 5 Octobre 2016, à 23 heures 10, a été, après lecture, signé par le Président, le conseiller communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le Président,

Signé. Jean-Luc
LEGER

*Le conseiller
le plus âgé,*

Signé. André
RENAUX

Les assesseurs,

Signé. Stéphane
DUCOURTIOUX

Signé. Jean-Marie
LE GUIADER

Le secrétaire,

Signé. Mathieu
CHARVILLAT

Transmis au représentant de l'Etat le 5 OCTOBRE 2016. Affiché le même jour.

